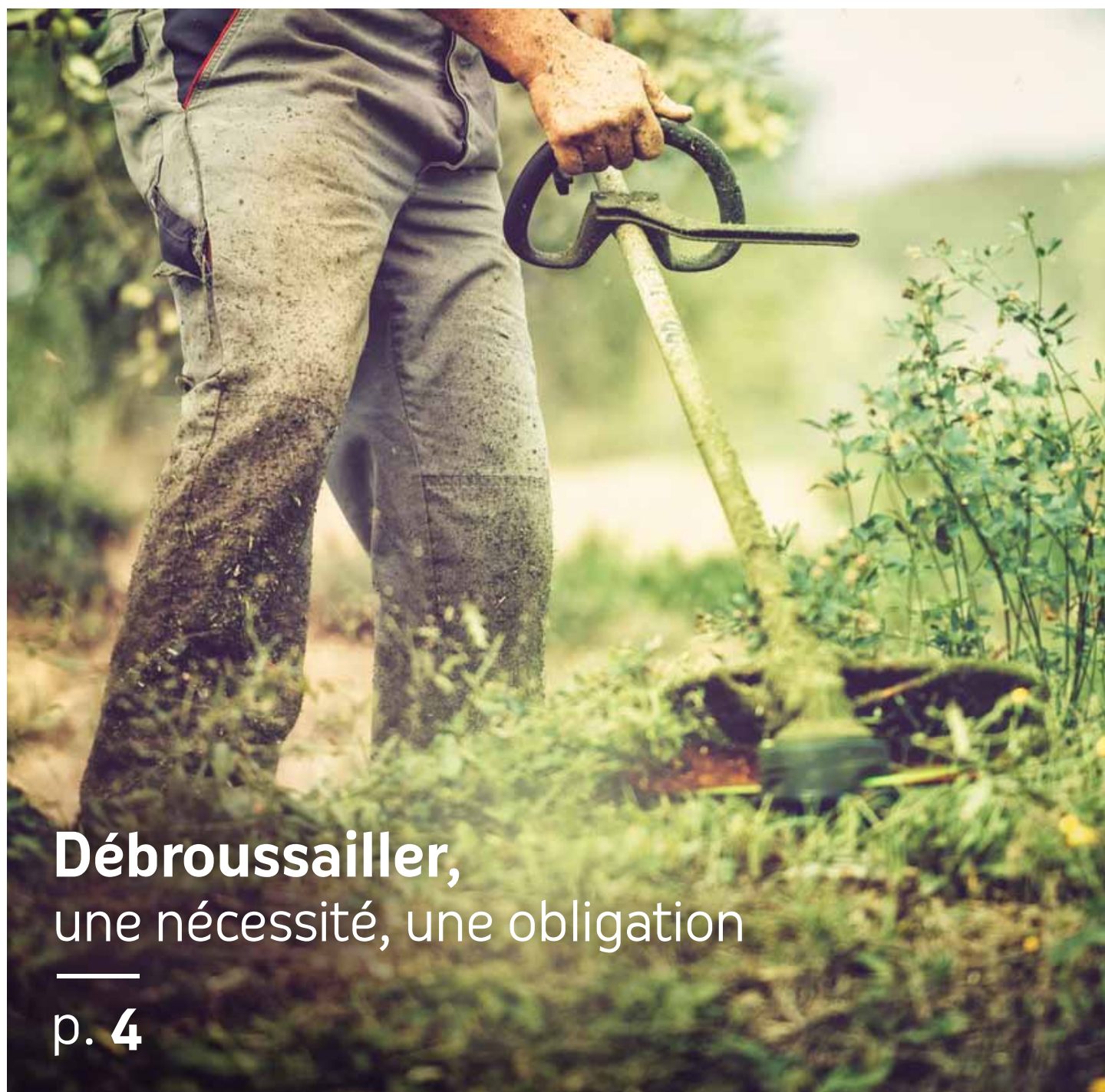


LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

MARS 2019 N° 245



Débroussailler,
une nécessité, une obligation

p. 4

| ÉDITO



Sale temps pour le climat. Tout le monde, je crois, s'est réjoui de la signature en 2015 de l'acte d'engagement de la COP21.

Un ancien ministre chargé par le Président de la République de cette réunion internationale pour le climat s'était même affublé d'un marteau couleur verte pour taper les trois coups de la fin des débats.

La France s'était engagée à réduire ses gaz à effet de serre de moitié d'ici 2050 pour participer à l'objectif de limiter la montée des températures à 1.5 ° c en 2100. Las, l'accord est passé, le Président des Etats-Unis est revenu sur cet accord et notre pays a encore augmenté sa production de gaz à effet de serre.

La COP21 a été suivi en Pologne par la COP24 qui s'est réunie en décembre à Katowice mais les avancées ont été minimales. Au cours de cette grand-messe, un message d'espoir est venu ponctuer les débats avec l'intervention de la jeune suédoise Greta THUNBERT, qui a déclaré « nous sommes à court d'excuses et de temps, nous sommes venus ici pour vous informer que le changement s'annonce que cela vous plaise ou non ». Cette jeune suédoise, qui fait la grève scolaire pour montrer son implication fait des émules chez les jeunes de tous les pays. Ainsi, les étudiants français ont décidé, chaque vendredi, de faire le siège du Ministère de l'Ecologie pour faire bouger les lignes. Madame la Ministre Brune POIRSON s'est félicitée de cette action qui s'est déroulée dans le calme et je suis dans le même état d'esprit car demain c'est bien notre jeunesse qui subira les conséquences du changement climatique.

Mais, la lutte contre le changement climatique ce n'est pas uniquement l'affaire des jeunes, tout le monde doit être concerné car cette lutte ce sont les territoires qui vont la faire, c'est vous et moi, c'est nous tous.

Pour cela, l'Etat doit montrer sa volonté, il doit consacrer les recettes qu'il perçoit à travers les taxes environnementales (35 Milliards d'euros) à des actions de lutte contre le réchauffement climatique, il doit donner l'exemple dans sa gestion, il doit être exemplaire.

Les territoires et leurs collectivités attendent donc avec impatience les signes de cette volonté, car à ce jour, nous nous sentons bien seuls pour engager cette lutte pourtant cruciale.

Le Maire,
Gilles VINCENT



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



| NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS

BARTOLOMEO Mila
31/01/2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

GRESSIER Jacques :
95 ans - 28/01/2019

LANÉRIÈRE Pierre :
82 ans - 29/01/2019

PERRIER Sylvie :
61 ans - 30/01/2019

THAERON veuve RICARD
Marie-Paule : 71 ans - 13/02/2019

CADEGIANI veuve RIGAUDIER
Maria : 94 ans - 20/02/2019



LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
Rédaction, création graphique, mise en page :
Service Vie de la Cité.

Crédit photos : Service Vie de la Cité, associations
et écoles, Patrick LECONTE.

Photo de couverture : Getty Images / iStockphoto.
Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Pour recevoir toutes les informations de la commune, des spectacles, des vernissages, des réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

AGENDA

MARS

SAMEDI 02

LOTO DE L'USSM RUGBY

Salle des Fêtes Marc Baron, à partir de 14h.

+ SOIRÉE DE LA ST PATRICK

Salle des Fêtes Marc Baron, à partir de 20h. **Tarif 25€.** Réservations au **06 22 79 57 13.**

DIMANCHE 03

VIDE-GRENIER du village. Place des Résistants, de 8h à 18h. Organisé par l'Association Les Ti'Mandréens.

LUNDI 04

DON DU SANG : Salle des Fêtes Marc Baron, de 08h à 12h30.

JEUDI 07

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION : "M.ZEM", à la Galerie Rancilio, à 18h30. L'exposition est ouverte du 07 au 31 mars. **Entrée libre, du lundi au vendredi et dimanche, de 16h à 19h, et le samedi de 10h à 12h et de 16h à 19h.**

VENDREDI 08

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : CINÉMA (GRATUIT pour les femmes) : "UNE FEMME D'EXCEPTION", Théâtre Marc Baron, à 20h.

SAMEDI 09

SOIRÉE : BAL COSTUMÉ. Salle des Fêtes Marc Baron, à partir de 20h30. **Tarif Adulte : 7€ / Enfant : 5€ (à partir de 8 ans).** Réservations au : **06 27 25 42 74.**

DIMANCHE 10

THÉÂTRE : "LES OISEAUX", par la **Compagnie TIMBER**, Théâtre Marc Baron, à 17h. **Tarif 13€.** Réservations au **06 01 00 04 99.**

MERCREDI 13

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION : "JACQUES BERTEAUD", au Domaine de l'Émitage, à 18h30. L'exposition est ouverte du 13 mars au 07 avril. **Entrée libre, du mardi au dimanche, de 14h30 à 17h30.**

DIMANCHE 17

FESTIVAL PRÉSENCE FÉMININE : CONCERT Piano-forte carré "LE SALON DE LUCIE DE SAINT VINCENT", Théâtre Marc Baron, à 16h. **Tarif plein 15€ / Tarifs réduits sur présentation d'un justificatif.** Renseignements et réservations au **06 13 06 06 82.**

VIDE-GRENIER de Pin Rolland. Parking Saint-Asile, de 8h à 16h. Organisé par l'Association Festive de la Presqu'île.

JEUDI 21

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS : "LA FORÊT EN 4 SAISONS " : Conférence intergénérationnelle - Vernissage - Exposition des créations des scolaires - Goûter. Salle des Fêtes Marc Baron, de 14h15 à 15h30.

SAMEDI 23

SUPER LOTO de l'École de Danse de Saint-Mandrier. Salle des Fêtes Marc Baron, à partir de 15h. **Renseignements et réservations au 04 94 63 53 16 / 06 15 87 24 15.**

DIMANCHE 24

SPECTACLE DE MAGIE : "ROMUALD LE MAGICIEN". Théâtre Marc Baron, à 17h30. Organisé par la Fédération Cavalas. **Tarif 5€ pour les - de 12 ans / 10€ pour les + de 12 ans.** Renseignements et réservations au **06 07 42 50 22** ou sur www.federationcavalas.com

VIDE-GRENIER. Parking Lanrière, de 8h à 16h. Organisé par l'USSM Football.

JEUDI 28

NETTOYAGE DES PLAGES : RDV Plage de Ste Asile, à 9h.

SAMEDI 30

LOTO DES DONNEURS DE SANG. Salle des Fêtes Marc Baron, à partir de 16h, suivi d'un repas : **Apéritif + 2 plats au choix + fromage + dessert + boissons + café.** **Tarif repas : 22€.** Réservations au **04 94 63 70 10.**

AVRIL

VENDREDI 05

CARAMANTRAN (Carnaval) : Place des Résistants. Défilé à 16h30.

SAMEDI 06

SOIRÉE TAHITI ORI. Salle des Fêtes Marc Baron, de 09h à 01h.

DIMANCHE 07

CÉRÉMONIE ANNUELLE DU SOUVENIR FRANÇAIS.



ENVIRONNEMENT / SANTÉ PUBLIQUE

La forêt s'invite à l'école

À l'occasion de la Journée internationale des Forêts, et en partenariat avec l'ONF et le CCFF, les scolaires des deux écoles découvriront la forêt autrement et l'intérêt de la biodiversité durable, les 19 et 21 mars prochains.

Au programme : éveil des sens, découverte des arbres et de leurs racines, identification des petits animaux et insectes, activité Land'Art, plantations (plants offerts par les pépiniéristes du Luberon)...

Une conférence intergénérationnelle se déroulera jeudi 21 mars, à la Salle Marc Baron, autour du thème "la Forêt en 4 saisons". Vous pourrez découvrir les missions du CCFF ainsi que l'exposition des Land'Art.

Pour assister à la conférence, inscrivez-vous sur www.ville-saintmandrier.fr ■

Catherine **DEFAUX**,
Adjointe chargée de la Jeunesse, de
l'Environnement, et de la Santé publique

ACTION



Nettoyage pinède et plages

Dans le cadre de la sensibilisation aux gestes éco-citoyens et de la gestion durable du patrimoine écologique de la commune quotidiennement fréquentée, les scolaires et les habitants sont invités à se rassembler à la plage Sainte Asile afin de collecter les déchets "intrus".

Rejoignez-nous Jeudi 28 Mars dès 9h sur la plage Sainte Asile. ■

Catherine **DEFAUX**,
Adjointe chargée de la
Jeunesse, de l'Environnement,
et de la Santé publique

**RÉUNION
PUBLIQUE**



Avec les Premiers Secours Toulonnais et le CDOS du Var

**Mardi 05 Mars 2019
15H30 - PIN ROLLAND**

**LE FONCTIONNEMENT
DES DÉFIBRILLATEURS
SEMI AUTOMATIQUES**

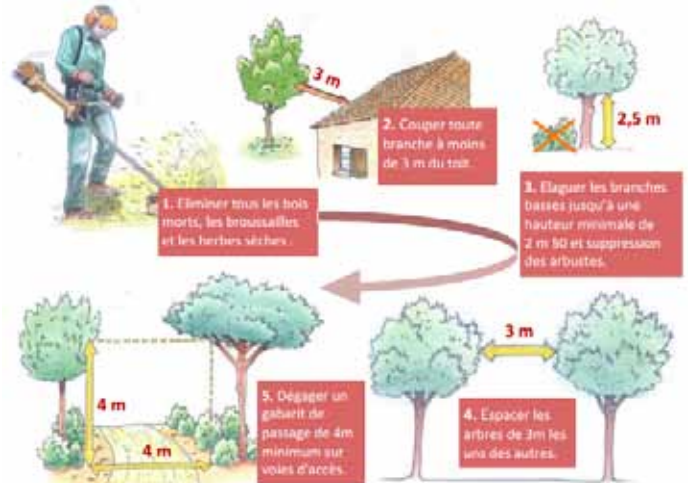
10000 MARS AU VIEUX PAYS DE TOULON - 83100
SAINT-MANDRIER-SUR-MER
Tel : 04 94 93 57 00 | www.saintmandrier.com

L'obligation de débroussailler

La Commune organise des tournées de contrôle.

**ARRÊTÉ
PRÉFECTORAL**

**RÈGLEMENT
PERMANENT DU
DÉBROUSSAILLEMENT
OBLIGATOIRE ET DU
MAINTIEN EN ÉTAT
DÉBROUSSAILLÉ DANS
LE DÉPARTEMENT
DU VAR**



La loi prévoit une obligation de débroussaillage (ou débroussaillage) par l'Arrêté Préfectoral du 30 mars 2015 et l'Arrêté Municipal du 20 octobre 2016. Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux.

Les obligations légales de débroussaillage s'appliquent à toutes les communes du Var.

Débroussailler, c'est une nécessité, c'est une obligation :

- 1) Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens.
 - 2) Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.
 - 3) Pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.
- Tout contrevenant s'expose à une **amende de 135€**, suite à une mise en demeure restée sans effets.

- **En zone urbaine**, ZAC ou lotissement, débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.

- **Hors zone urbaine**, débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.

L'Arrêté préfectoral régit le débroussaillage :

- 1) Éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches..
- 2) Couper toute branche à moins de 3 mètres d'une construction ou de la toiture..
- 3) Élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2,50 mètres et suppression des arbustes.
- 4) Espacer les arbres de 3 mètres les uns des autres.

- 5) Dégager un gabarit de passage de 4 mètres minimum sur les voies d'accès.

Le débroussaillage est une obligation imposée par l'article L131-10 du Code Forestier et en application de l'article L134-7 du même code, la Commune est responsable de l'application de la réglementation sur le débroussaillage de son territoire. Elle organise des tournées de contrôles de débroussaillage avec un Agent de l'Office National des Forêts (ONF).

Les tournées de contrôle de débroussaillage reprendront le 28 février 2019 puis 2 demi-journées par semaine en mars. Elles se poursuivront régulièrement jusqu'à l'été.

Nous vous rappelons que vous devez procéder au débroussaillage chaque année. ■



Rémy **BOUVIER**
Conseiller Municipal,
Délégué à La Prévention Des Risques

Festival Présences Féminines

Un événement à ne pas manquer !



Le Festival Présences Féminines est le seul festival sur le territoire français ayant pour ligne artistique la mise en valeur des compositrices de tous temps.

A l'occasion de la 9^{ème} édition de ce Festival, venez nombreux assister au **Concert de Lucie de SAINT-VINCENT** qui vous offrira un magnifique **réцитал de Piano-forte carré**.

Date : Dimanche 17 Mars 2019.

Lieu : Théâtre Marc Baron.

Tarif plein : 15€ / Tarifs réduits sur présentation d'un justificatif.

Renseignements et réservations : 06 13 06 06 82 ou sur : www.presencesfeminines.com

AUTOUR DU FESTIVAL :

Profitez de votre passage à Saint-Mandrier pour découvrir l'**exposition de peintures numériques de Jacques BERTEAUD**, artiste dont le travail, aussi inclassable que poétique, se réfère souvent à la musique, notamment, pour cette exposition, à quelques œuvres de compositrices.

Vernissage : Mercredi 13 Mars, à 18h30.

Exposition du 13 mars au 07 avril 2019.

Lieu : Domaine de l'Ermitage.

Jours et horaires d'ouverture : du mardi au dimanche, de 14h30 à 17h30.

Entrée libre. ■



Les Oiseaux : une comédie poétique et déjantée à découvrir absolument !

La Compagnie **TIMBER** est fière de vous présenter sa comédie poétique et déjantée : "**Les Oiseaux**".

Bonvoisin et Grandmarcel, l'un poète et l'autre croque mort, dégoûtés par ce monde cruel et injuste, décident de le quitter en ballon pour rejoindre le pays onirique des Oiseaux.

Mais en posant le pied dans le royaume des emplumés ils sont traités comme des immigrés clandestins, une seule solution leur reste alors : fonder la République des Oiseaux.

Date : Dimanche 10 Mars 2019.

Lieu : Théâtre Marc Baron.

Tarif : 13€

Renseignements et réservations :
06 01 00 04 99 ■



Une séance de cinéma GRATUITE pour les femmes

À l'occasion de la **Journée Internationale des Femmes**, la commune de Saint-Mandrier invite toutes les femmes à la projection gratuite du film **UNE FEMME D'EXCEPTION**, Vendredi 08 Mars, au Cinéma Marc Baron, à 20h.

UNE FEMME D'EXCEPTION, de **MIMI LEDER**
USA - 2h - Drame, Biopic
avec **Felicity Jones, Armie Hammer**

Jeune avocate idéaliste, Ruth Bader Ginsburg vient d'avoir un enfant et ne trouve aucun cabinet prêt à engager une femme... Lorsqu'elle accepte une affaire fiscale avec son mari Martin, elle comprend qu'il y a sans doute là l'occasion de faire évoluer sa carrière. Mais elle est surtout consciente de pouvoir changer le regard de la justice sur la discrimination fondée sur le sexe. ■

Françoise **MONTAGNE**,
Adjointe à la Culture.

Le mot de l'opposition

Dans un an, les prochaines élections municipales : L'occasion de se pencher sur les promesses du candidat Gilles Vincent en 2014. Comme par exemple sur le projet phare du pôle éducatif au centre du village : **un projet structurant, étudié et financé !!!** sic !!!



Où est le **gymnase** promis en 1995, 2001 et 2008 ??? Où sont la **dalle sportive et son parking semi-enterré** ??? Où est la **médiathèque** avec 250 m² d'espace d'accueil et de convivialité, 280 m² d'espace de consultation des collections et médias ???

A vrai dire, à l'exception de la cantine scolaire avec l'abattage du magnifique cèdre bleu non prévu sur le plan, seuls les programmes de construction au bénéfice de **personnes privées** sont réalisés ou en passe d'être réalisés : la Marinière, les zones rendues constructibles par le nouveau PLU : OAPs de Pin Rolland et Port Pin Rolland.

Droit de réponse : les mandréens peuvent constater une fois de plus que le Maire use et abuse sans vergogne de son pouvoir de directeur de publication avec son systématique et soi-disant droit de réponse. Craindrait-il les prochaines élections ? ■

Pas de commentaires.

Rassemblement Bleu Marine.

Quelques précisions

En préambule, les élus d'opposition de PMVTE se plaignent que je puisse exercer, en tant que Maire, un droit de réponse à leurs tribunes mensongères mais ils oublient volontairement que leur tête de liste M. ESPOSITO avait saisi le tribunal en 2012 sur la légalité de mon expression dans le Mandréen et il avait été débouté de sa plainte, le tribunal estimait que le Maire pouvait disposer d'une espace d'expression dans le journal municipal.

Alors, M. COIFFIER nous rappelle que dans un an auront lieu les prochaines élections municipales et déjà il nous parle du bilan de l'équipe de la majorité municipale.

Or, chaque action doit être replacée dans son espace-temps et aujourd'hui notre équipe a d'autres priorités que de se lancer dans les joutes verbales écrites mais qu'il soit rassuré, au moment venu, nous serons présents pour présenter un bilan et des projets.

Cependant, pour une fois, je vais être d'accord avec l'opposition, moi aussi, je

regrette que nous n'ayons pas pu réaliser à ce jour le pôle éducatif que nous avons promis. Pour cela, il aurait fallu augmenter fortement les impôts pour compenser les baisses de dotations de l'Etat qui se montent, dans ce mandant, à 1 805 000 €. Mais que les élus d'opposition soient rassurés, ce projet, ainsi que la médiathèque, ne sont pas abandonnés mais décalés dans le temps pour correspondre à nos moyens financiers.

Quant à la médiathèque, la construction de celle de l'agglomération en plein centre de Toulon nous oblige à revoir notre projet, pour qu'il soit en complémentarité avec celui de la Métropole car ces deux projets font appel à de l'argent public qui manque cruellement aux collectivités et des synergies de fonctionnement ou d'investissement doivent être trouvées entre elles.

Alors, certains diront, la commune n'est pas endettée, ils pourraient faire appel à de l'emprunt. Sauf qu'un l'emprunt doit être remboursé, il constitue donc l'impôt de

demain, d'autant que nous devons peut être utiliser cette option pour la rénovation de la maison Fliche dont l'estimation est de l'ordre de 3,3 millions d'euros sur deux ans.

Enfin, je finirai par le gymnase en rappelant aussi qu'en 2015, en conseil municipal, M. COIFFIER se réjouissait de ma non-élection au Conseil Départemental. Aujourd'hui, il se demande pourquoi le Département n'a pas construit de gymnase, pourtant il lui serait possible de contacter les deux conseillers départementaux qui, j'en suis sûr, lui donneront toutes les explications nécessaires, à moins que le dessein de M. COIFFIER ne soit pas la recherche d'une explication mais plutôt de créer une polémique politicienne, ce dont je suis persuadé. ■

Le Maire

SORTIES



BISES DE CLOWNS

cherche des bénévoles



Bises de Clowns est une association qui a été créée en 2007 pour intervenir en milieu hospitalier et dans des établissements de soins pour aller à la rencontre de publics fragilisés par la maladie, le handicap, l'âge, l'isolement, les difficultés sociales... et tenter d'alléger leur quotidien à travers l'imaginaire et la création poétique.

Leur action est de produire, organiser, développer toutes activités, interventions, spectacles et ateliers à partir du personnage du « Clown » et du « Spectacle vivant ».

Si vous êtes sensibles à notre approche, devenez bénévole sur : www.bisesdeclowns.org ■

Relaxation et Méditation

Apprendre à méditer, se relaxer, respirer. Voici une méthode qui vous permettra d'entrer dans l'expérience de la méditation de pleine présence, et d'acquérir les outils nécessaires à sa pratique dans la vie quotidienne.



Mardis
17h30-18h45
St Mandrier s/mer

Salle Bailli de Suffren, Capitainerie du Port
St Mandrier sur mer

Renseignements et Inscriptions: 06 63 65 67 99

ASSOCIATIONS / JEUNESSE / SPORT

Une semaine pour « travailler autrement » au collège Louis Clément



Durant la semaine du 4 au 8 février, le collège Louis Clément a bouleversé son fonctionnement pour « travailler autrement ».

Profitant de l'absence de deux niveaux (les 5^{èmes} en classe de neige et les 3^{èmes} en stage), l'établissement a décidé de proposer des activités éducatives différenciées dans le cadre d'une organisation horaire assouplie. Des rencontres liaison CM2 - 6^{ème} ont eu lieu entre les élèves du collège et des écoles Louis Clément et l'Orée du Bois, en français mais aussi en science où des ateliers scientifiques intitulés « Le marché des sciences » ont permis aux élèves de 6^{ème} d'endosser le rôle de médiateurs scientifiques et de proposer aux élèves de CM2 de devenir chercheurs.

Mme FARGANT, professeure d'espagnol a initié les CM2 et les 6^{ème} à cette langue avec pour objectif de susciter l'envie de découvrir et d'apprendre. M. TYTGAT, professeur d'anglais a fait de même avec les CM2.

Tous les élèves ont pu voyager à travers le temps et l'espace sous un dôme gonflable installé à la salle municipale Marc Baron. Le dôme gonflable est une attraction de l'Observatoire du Gros Cerveau à Ollioules. Cette action s'inscrit en partenariat avec la Mairie qui a gracieusement prêté la salle au collège, ce dont il la remercie chaleureusement.

Temps fort de la semaine, un Escape Game appelé « Panique à la bibliothèque » a été proposé aux 4^{èmes}. C'est un jeu estampillé « Fête de la science 2018 », organisé par les professeurs de sciences et encadré par l'équipe pédagogique. Les élèves ont dû faire preuve d'esprit critique et résoudre des énigmes en un minimum de temps afin de déconstruire des idées reçues sur des thèmes scientifiques.

L'éducation à la santé n'est pas en reste, puisque des interventions ont eu lieu pour chaque niveau sur les dangers d'Internet par l'Équipe Mobile Académique de Sécurité ainsi que sur les thèmes du sommeil et des addictions par le CODES 83.

Une initiation aux gestes qui sauvent a été également dispensée aux 4^{èmes} par Mme Marie-Neige LUCIEN, l'infirmière du collège.

Une semaine placée sous le signe de l'innovation très appréciée par les élèves !

Mme CASSON remercie l'ensemble de la communauté éducative, la municipalité et tous les partenaires extérieurs qui ont rendu l'événement possible. ■

Florence CHAFFANEL
Professeur-documentaliste

LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Tourte aux blettes



INGRÉDIENTS

- 400 g de farine
- 1 belle botte de blettes de l'Ermitage
- 4 blancs de poireaux
- 2 oignons
- Herbes de provence et feuilles de menthe
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre
- Un peu d'eau tiède pour la pâte

PRÉPARATION

• Pour la pâte :

Mélangez la farine avec 2 c. à soupe d'huile d'olive, le sel, et un peu d'eau tiède.

• Pour la garniture :

Faire revenir les oignons dans de l'huile d'olive avec les poireaux émincés. Ensuite, ajoutez le vert des blettes, les herbes de provence et les feuilles de menthe. Salez poivrez. Laissez refroidir.

Pendant ce temps, coupez la pâte en 2. Étalez les.

Garnir le fond de l'une avec le mélange refroidi et recouvrir avec l'autre pâte.

Serrez bien les bords et faire des petits trous pour évacuer la vapeur.

Cuire 30 à 40 mn à 180°.

Bon appétit ! ■

L'Aïkido ouvre ses portes

Portes ouvertes à l'occasion de la **Journée Internationale des Femmes** du 12 au 15 Mars 2019.

La FFAB* (Fédération Française d'Aïkido et de Budo) et sa Commission Féminine se mobilisent pour cet évènement mondial. Elles proposent de découvrir l'Aïkido gratuitement dans les clubs participants, dont le JAC de Saint-Mandrier-sur-Mer.

L'AÏKIDO est une discipline véhiculant des valeurs reconnues comme féminines dans notre société : harmonie, non-agressivité, ouverture d'esprit, respect de la vie. Les femmes peuvent progresser efficacement avec leur propre sensibilité au sein de cette discipline qui nécessite d'utiliser avant tout la souplesse, l'énergie, la capacité à évaluer rapidement des situations, plutôt que la simple force physique. Elles trouveront confiance en elles et bien-être. Elles dépasseront les appréhensions face à un contact physique ou un éventuel conflit.

Cours gratuits pour les femmes... mais les hommes sont aussi les bienvenus ! ■

Jean-Paul FÉMÉNIAS

Pour la journée internationale
des femmes

Venez découvrir
GRATUITEMENT
L'AÏKIDO
A
St Mandrier



Séniors Mardi 12 Mars :
De 9H30 à 11H00

Enfants Mardi 12 / Vendredi 15 Mars :
De 18H15 à 19H15

Adultes Mardi 12 / Vendredi 15 Mars :
De 19H30 à 21H00

DOJO à côté de La Poste
83430 Saint-Mandrier

Renseignements Tél : 06 17 16 32 98

Initiations gratuites sous l'égide de la FFAB
« Judo Aïkido Club Saint-Mandrier », association loi 1901.
N° d'affiliation FFAB : 4.10.83.001

Figures du village de Mars



Les figures du village vous donnent rendez-vous le **Samedi 23 Mars à 13h**, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui met en lumière « Les chargés d'accueil en Office de Tourisme » : Philippe COFFRAN et Martine BERTRAND.

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque et comme toujours, vous retrouverez l'intégralité des figures du village sur notre site : www.federationcavalas.com !

Nous vous attendons nombreux le 23 Mars pour un moment d'échange et de convivialité autour de cette nouvelle inauguration des « Figures du Village » ! ■

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

Ci-contre : les A.T.S.E.M. (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) du Pin Rolland, Jacqueline PÉRA alias « Co » à droite (en noir et blanc) et Mireille LEVESQUE à droite (en couleur).

Les autres personnes présentes sur les photos sont : en noir et blanc, à gauche, Marie-Louise GIANINNI et au milieu Line RICHARD; en couleur, à gauche, Lise GUERIN et au milieu Agnès BELLONE.